

Formations

2017

Responsables, porteurs de projets, bénévoles, salariés : pour vous aider à structurer et à développer vos activités associatives, **participez aux formations gratuites.**



RESSOURCES
PROJET
EMPLOI

CRDVA
CENTRE
DE RESSOURCES
DIJONNAIS
DE LA VIE
ASSOCIATIVE



03 80 74 56 56
www.dijon.fr

Formations

De 14h à 18h

Les associations et la fiscalité

Votre association est-elle assujettie aux impôts ? Quelles sont les autres taxes à ne pas oublier ?

9 MARS / 28 SEPTEMBRE

Intervenant ▶ Direction des services financiers de la ville de Dijon (service fiscalité)

Trouver des bénévoles pour votre association

Comment mobiliser de "bons" candidats pour renforcer votre équipe, les intégrer et les motiver pour qu'ils participent activement et durablement aux missions de votre association ? Des méthodes et des outils pour reconnaître et pour valoriser l'engagement associatif.

14 MARS / 21 MARS

Intervenant ▶ France Bénévolat Côte-d'Or

Création d'un site internet

Toutes les astuces pour créer facilement un site internet.

23 MARS / 12 OCTOBRE

Intervenant ▶ Centre multimédia de la ville de Dijon

Les conflits au sein d'une association

Anticiper et gérer les situations conflictuelles au sein d'une association.

30 MARS

Intervenants ▶ CRDVA (Ligue de l'enseignement 21) • Direction départementale déléguée de la cohésion sociale • Maison de la justice et du droit (conciliateur)

Financements privés. Pour qui ? Pourquoi ? Comment ?

Les fondations, le mécénat, le parrainage, le financement participatif sont des modes de financement de plus en plus envisagés par les associations. Quelles sont les conditions pour bénéficier de ces dispositifs ? Quelles sont les démarches à effectuer ?

6 AVRIL

Intervenants ▶ CRDVA (Pôle d'Économie Solidaire et Ligue de l'enseignement 21) • Club entreprise et mécénat Bourgogne-Franche Comté

Le fonctionnement d'une association

Les statuts, la gouvernance, le fonctionnement : toutes les informations pour faire vivre son association au quotidien.

4 MAI

Intervenant ▶ CRDVA (Ligue de l'enseignement 21)

Définir et rédiger son projet associatif

Le projet associatif : un véritable atout pour mobiliser sur l'essentiel et pour construire l'avenir !

11 MAI

Intervenant ▶ CRDVA (Pôle d'Économie Solidaire)

Comptabilité associative

(niveau débutant)

1- Initiation à la comptabilité associative (bilan, compte de résultat, trésorerie...).

1^{er} JUIN

2- Exercices de comptabilité associative pour mise en pratique (bilan, compte de résultat, trésorerie...).

8 JUIN

Intervenant ▶ CRDVA (Ligue de l'enseignement 21)

Attention, formations réservées aux débutants. Les participants peuvent apporter leur ordinateur portable. L'inscription aux deux sessions est exigée.

Communiquer en direction des médias

Les bases et les clefs pour une communication efficace en direction des médias.

15 JUIN

Intervenant ▶ CRIJ Bourgogne

Analyse financière

Initiation à l'analyse financière, pour apprendre à lire et à interpréter les documents comptables. Fonctionnement, investissement, actif, passif, prospective seront abordés en lien avec le volet financier des demandes de subvention.

19 JUIN

Intervenant ▶ Direction des services financiers de la ville de Dijon

La législation sociale pour les associations

Les différents statuts des membres d'une association (bénévoles, dirigeants, salariés...) et la législation sociale correspondante. Les services proposés par l'Urssaf en termes de simplification et de dématérialisation pour l'embauche et pour l'emploi de salarié(s).

30 JUIN

Intervenant ▶ Urssaf Bourgogne

Une gestion collégiale pour votre association ?

Le renouvellement des administrateurs, le partage des responsabilités et l'intégration des jeunes sont un défi pour toutes les associations... Comment organiser, mettre en place et faire vivre une gouvernance collégiale dans une association : aspects humains, organisationnels et juridiques.

7 SEPTEMBRE

Intervenants ▶ France Bénévolat Côte-d'Or • Co-alliance

Prendre la parole en public

Adapter son propos au public, préparer son intervention, toutes les clés pour réussir ses prestations orales.

14 SEPTEMBRE

Intervenant ▶ CRIJ Bourgogne

Les emplois aidés et les associations

Quelles sont les nouvelles obligations des associations en matière d'emplois aidés ?

25 SEPTEMBRE

Intervenant ▶ CRDVA (APSALC 21)

Les ressources financières d'une association

Présentation de toutes les ressources financières possibles pour une association.

5 OCTOBRE

Intervenant ▶ CRDVA (Ligue de l'Enseignement 21)

Les outils pour la bonne marche d'un projet

Construction et utilisation d'outils : rédaction du projet, rétro-planning, budget, évaluation...

19 OCTOBRE

Intervenant ▶ CRDVA (Pôle d'Économie Solidaire)

Comptabilité associative

(niveau expert)

1- Perfectionnement à la comptabilité associative (bilan, compte de résultat, trésorerie...).

9 NOVEMBRE

2- Exercices de comptabilité associative.

16 NOVEMBRE

Intervenant ▶ CRDVA (Ligue de l'enseignement 21)

Attention, formations réservées aux "experts". Les participants peuvent apporter leur ordinateur portable.

Archives des associations : les bonnes pratiques

Obligations légales en matière de conservation des documents et modalités de dépôt des archives historiques.

7 DÉCEMBRE

Intervenant ▶ Archives municipales de la ville de Dijon

Cette formation se tiendra aux archives contemporaines de la ville de Dijon 17, rue de Colmar et sera suivie d'une visite guidée des fonds.

Inscription sur www.mydijon.fr/association

Les formations sont gratuites. La création d'un compte est nécessaire pour accéder au formulaire d'inscription.

Inscriptions dans la limite des places disponibles.

Maison des associations

2, rue des Corroyeurs – 21068 DIJON CEDEX
Tél. : 03 80 74 56 56 – Fax : 03 80 74 56 55
Courriel : maisondesassociations@ville-dijon.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 21h
et le samedi de 10h à 18h

 **Site accessible** aux personnes à mobilité réduite

Parking vélo

Vélodi / Station "Corroyeurs"

Divia

T2 / Station "Monge"
Lianes 4-5, Lignes 12-18-Express / Arrêt "Monge"
Corol / Arrêt "1^{er} mai-foyer"



La ville de Dijon est adhérente du réseau national des maisons des associations

